

## **REUNION DU 31 JANVIER 2011**

Convocation : 25 janvier 2011

Affichage : 2 février 2011

L'an deux mille onze, le trente-et-un janvier, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le vingt-cinq janvier, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence d'Yves HAIRON, Maire.

**Etaient présents** : HAIRON Yves, GONZATO Elisabeth, FLEURY Gilbert, COTTEBRUNE Serge, BARBÉ Stéphane, COLARD Antoinette, DUPONT Olivier, FEUILLIE Claude, GALBADON Thérèse, LEPORTIER Patrick, NÉE Marcel, OLIVIER Christine, PASQUIER Marie-Hélène, ROINÉ Philippe, TRAVERS Régine.

**Secrétaire de séance** : DUPONT Olivier

**Début de la séance** : 20H30

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire présente ses vœux à l'assemblée.

Après lecture du Procès Verbal de la réunion du 6 décembre 2010, celui-ci est adopté à l'unanimité.

### **PARKING MAIRIE**

Monsieur le Maire présente Monsieur De Boursetty, Maître d'œuvre en charge du chantier de l'aménagement du parking de la mairie, qui présente le projet à l'assemblée. Le montant de l'estimation pour ces travaux est de 167 880 € Hors Taxes.

### **URBANISME**

Déclarations Préalables :

- SARL POSEIDON – ZA Les Chèvres : Division de propriété pour un lot.

Permis de Construire :

- CANTERO Arnaud et REVELLE Camille – 64 Les Bertrands : Construction d'une maison.
- ALVAREZ Bruno et Malorie – 27 La Tourelle : Construction d'une maison.
- RENOUF Bernard et Colette – 35 Les Landes : Construction d'un garage.
- LESCENE Arnaud et Aline – 31 La Cour : Aménagement de combles et création d'ouvertures.
- LELAIDIER Christophe et Laëtitia – 34 Les Corbières : Construction d'une maison.
- LERICHE Franck – 16 Le Rocher : Construction d'un double garage sur sous-sol.
- Les Corbières 2 : Les travaux de viabilisation sont en cours. Une fois terminés, les lots pourront être vendus.
- Les Corbières : Le bureau du syndic a été constitué. Mme MAURIN a été élue présidente, M. TESSON est le secrétaire et Mlle GUILLEMET est nommée trésorière.

### **PLAN LOCAL D'URBANISME : PREMIERE MODIFICATION**

Le Conseil Municipal décide d'approuver la décision de Monsieur le Maire de modifier le Plan Local d'Urbanisme,

Les modifications envisagées portent sur la modification des orientations d'aménagement concernant les accès aux zones d'activités des « Chèvres » et des « Hauts Vents ».

Le Maire est autorisé à mandater le cabinet « Avicé » pour mener cette mission et à signer le devis proposé à hauteur de 2000 € Hors Taxes.

## **VOIRIE 2011: CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les trois offres ouvertes par la Commission d'Appel d'Offres du 11 janvier en mairie pour la mission de maîtrise d'œuvre relative au programme de travaux de réfection de voirie 2011.

- ACEMO (Colombelles) : 3950,00 € HT
- Cabinet DROUET (Valognes) : 4400,00 € HT
- PRYTECH (Coutances) : 5129,66 € HT

Après analyse de la valeur technique des offres, l'assemblée, à l'unanimité, décide de retenir ACEMO, pour un montant de 3950 € HT.

## **VOIRIE : DIVERS**

- Groupe scolaire : L'entrée glissante en carrelage sera à refaire en enrobé.
- Garderie : Une reprise d'enrobé devra être faite suite à un tassement de terrain près de l'entrée.
- Busage aux « Chênaies » : Le bas-côté devra être busé afin de le stabiliser, comme cela a été fait entre le « Blanchuquet » et la « Rocambole ».
- Eaux pluviales aux « Martins » : Un grattage sera à effectuer afin d'empêcher l'eau pluviale de ruisseler sur la route.
- Élargissement de la RD352 : Les employés communaux ont quasiment terminé de démolir l'ancienne boulangerie de la Croix Dubost. Le Conseil Général pourra entamer les travaux dès qu'il le souhaitera.
- ZAC Claude Chappe : La circulation devant Décathlon soulève quelques inquiétudes. L'aménagement de deux giratoires fluidifiera la circulation, même si le flux augmentera dans le même temps. La réouverture de la bretelle provisoire donnant sur la « Longue Chasse » est à ce jour inenvisageable, dans la mesure où un danger serait créé au regard de la voie d'insertion sur la RN13 provenant du shunt du rond-point « Malraux ». Sur le long terme, l'accès au contournement sud-ouest permettra d'éviter la Zone d'Activités en faisant une jonction entre le rond-point « Malraux » et la « Longue Chasse ».

## **ACQUISITION DE TERRAINS AU CARREFOUR DE LA TOURELLE ET DES BERTRANDS**

Dans le cadre du futur élargissement du carrefour de la « Tourelle » et des « Bertrands », Monsieur le Maire indique à l'assemblée que des acquisitions foncières sont à effectuer auprès de deux riverains. Les travaux de voirie prévus en 2011 permettraient la matérialisation de cet élargissement, qui améliorerait la visibilité et la sécurité des automobilistes.

Les surfaces des parcelles à acquérir se décomposent comme suit :

M. et Mme Arnaud POLIDOR	A 2615	178 m <sup>2</sup>
M. et Mme Joseph MESNAGE	A 2619	39 m <sup>2</sup>

Le Conseil Municipal décide d'acquérir ces parcelles à titre gratuit. En contrepartie, les frais de géomètre seront pris en charge par la commune, et l'arrachage de la haie ainsi que son remplacement par une clôture en limite de la parcelle A 2619 seront effectués par les agents communaux.

La vente se fera en mairie sous la forme d'un acte administratif.

## **VOIRIE - NEIGE**

Monsieur le Maire interroge le Conseil Municipal concernant les retombées des habitants sur ce qui a été effectué par la commune lors des épisodes neigeux successifs entre fin novembre et mi-décembre.

Dans l'ensemble, les retombées sont positives, et le travail des employés communaux a été apprécié. Des remarques ont été faites, et le Maire rappelle à la population qu'**il n'est pas du ressort de la commune de dégager les entrées privées**. Pour rappel, les opérations de déneigement par l'entreprise Gallien de Breuille auront coûté environ 2400 € en 2010.

Considérant que ces travaux de déneigement ont été efficaces mais que l'entreprise risque d'être moins disponible lors des prochains épisodes neigeux en raison de sa réquisition par le Conseil Général dans le cadre du « Plan Neige », il est proposé à l'assemblée de réfléchir à l'acquisition d'une lame de déneigement. Or, le tracteur communal étant un tracteur à deux roues motrices, il serait dans l'incapacité de manier convenablement une lame. La réflexion doit donc être étendue à l'acquisition d'un tracteur à quatre roues motrices.

L'assemblée décide d'autoriser le Maire à prospecter afin d'avoir plusieurs devis pour la préparation du budget, tout en indiquant que cette recherche n'engageait à aucun achat.

### **MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE DOUVE ET DIVETTE – COMPÉTENCES ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET SOUTIEN AUX DEMANDEURS D'EMPLOI**

Le Conseil Municipal décide de donner la compétence à la Communauté de Communes de Douve et Divette en matière d'actions en faveur de l'emploi et soutien aux demandeurs d'emploi. Les nouveaux locaux de la CCDD vont permettre la mise en place d'une permanence de proximité par l'intermédiaire de la MEF (Maison de l'Emploi et de la Formation).

### **RÉFORME TERRITORIALE**

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'une réunion s'est tenue le mardi 25 janvier avec le sous-préfet, le Président de la CCDD et les maires des neuf communes de la CCDD concernant cette réorganisation territoriale.

Il en est ressorti que le rapprochement le plus probable est celui avec la Communauté de Communes de la Hague.

Cependant, certains élus regrettent la précipitation avec laquelle doivent se prendre de telles décisions, et le manque de choix proposés. Une partie du conseil aimerait que la situation reste telle qu'elle est actuellement.

### **BÂTIMENTS**

- Dégâts occasionnés par la neige : De nombreuses gouttières ont été détériorées au groupe scolaire et au stade. Deux entreprises ont été contactées et seule l'entreprise Gosselin de Saint-Martin le Gréard a répondu, avec un devis de 14501,14 € TTC. La franchise prévue dans notre contrat d'assurance est de 1500 €. Les travaux seront commandés après le passage de l'expert.
- Vandalisme au stade : Une tentative de vol avec effraction a été constatée début décembre. Des dégâts sont à déplorer sur les ouvertures, et des vols ont été commis à l'encontre du club. L'assurance prend en charge les dégâts occasionnés, et une entreprise a été contactée pour obtenir un devis.
- Accessibilité : Serge COTTEBRUNE indique à l'assemblée que le cabinet chargé de l'accessibilité des bâtiments de la commune a envoyé son rapport. Celui-ci indique de lourds travaux pour un montant estimé de 333 450 €. La totalité des travaux envisagés est irréalisable, mais quelques aménagements peuvent être prévus en 2011.

### **DEMANDE DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

Trois demandes sont parvenues en mairie :

- Les « Restos du Cœur » demandent une subvention exceptionnelle pour faire face aux sollicitations croissantes. L'assemblée décide d'attribuer 200 € en anticipation du budget.
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat demande une subvention d'un montant de 35,60 €, pour un apprenti de la commune. L'assemblée donne son accord.
- La Maison Familiale et Rurale de Saint-Sauveur Lendelin demande une subvention pour une de ces élèves domiciliée sur la commune. L'assemblée lui attribue 40 €.

### **INFOS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Réunion organisée par Bernard Cazeneuve : Le député de notre circonscription organise une réunion le jeudi 3 février à 20h30 dans les locaux de la Communauté de Communes afin de faire le point sur l'année 2010 et les dossiers en cours.

- Subvention de la région : Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier du Président de la Région Basse Normandie indiquant qu'une subvention de 2894,39 € a été attribuée à Stéphane Bellin, agriculteur maraîcher « bio » ayant ouvert cette année « Les Jardins de la Vieille Ecole », pour l'acquisition de matériel divers pour son exploitation.
- Enquête CLIC : En 2010, une enquête a été organisée auprès des personnes âgées de la Communauté de Communes. En fonction des réponses obtenues, plusieurs ateliers ont été programmés en 2011.
- Rencontre avec l'inspectrice d'académie : Une rencontre a eu lieu entre Mme Gonzato et Mme Guereschi afin de faire le point sur les effectifs de l'école de Tollevast pour la rentrée prochaine. 23 élèves doivent rejoindre le collège alors que 12 inscriptions ont été enregistrées, ce qui amène à penser qu'une fermeture de classe n'est pas à exclure.
- Repas des aînés : Stéphane Barbé indique que celui-ci se tiendra le dimanche 27 mars 2011 à la cantine scolaire. Le traiteur sera le même que l'an passé : « La Roseraie » à Couville.
- Projets sur la Zone d'Activités Claude Chappe : Une rencontre est prévue le vendredi 4 février à 10h avec l'investisseur en charge de l'aménagement des parcelles situées derrière Décathlon. Un projet d'aménagement devrait y être présenté.

*Fin de la séance : 23h50*